



**« Playing for Change – Singing for Peace »  
14, 15, 16 février 2020 à Goma**

## **REGLEMENT DE L'EKIDEN AMANI 2020**

### **Article 1- Organisation**

Cette édition de l'Ekiden Amani est organisée le 9 février 2020 la semaine précédant la 7<sup>ème</sup> édition du Festival Amani.

### **Article 2 – Présentation**

L'épreuve consiste en un relais effectué par des équipes de 6 coureurs sur la distance d'un marathon, soit environ 42 km. Chaque équipe, mixte ou non, peut comprendre des participant(e)s de différentes catégories d'âge au-delà de 18 ans. Chaque participant(e) ne peut faire partie que d'une seule équipe et ne peut courir qu'un seul relais. En cas de participation d'un(e) participant(e) à plusieurs relais dans une même équipe ou dans des équipes différentes, la ou les équipes en cause seront immédiatement disqualifiées. Chaque participant(e) s'engage à ne pas anticiper le départ et à parcourir la distance complète correspondant à son relais avant de passer le relais ou de franchir la ligne d'arrivée. Le non-respect de cette règle entraînera aussitôt la disqualification de l'équipe.

### **Article 3 – Déroulement des épreuves**

Le Marathon relais de l'Ekiden Amani se dispute avec des équipes comportant 6 relayeurs sur une boucle de 5 km qui devra être effectuée une ou deux fois par athlète en fonction du relais (cf. distances indiquées ci-dessous).

Les distances par relais sont approximativement les suivantes : 1<sup>er</sup> relais = 5 km, 2<sup>ème</sup> relais = 10 km, 3<sup>ème</sup> relais = 5 km, 4<sup>ème</sup> relais = 10 km, 5<sup>ème</sup> relais = 5 km et 6<sup>ème</sup> relais = 7 km.

### **Article 4 – Conditions de participation**

L'épreuve est ouverte aux équipes des entreprises, ONG, associations, cercles d'amis ou des familles. Les coureurs doivent avoir un âge supérieur ou égal à 18 ans et être munis d'une preuve de leur bonne santé physique.

### **Article 5 – Inscriptions**

L'inscription des équipes se réalise par la commission EKIDEN. Toute inscription ne sera prise en compte qu'à la condition d'être complète (bulletin d'adhésion dûment complété et droit de participation payé dans les règles) pour toute l'équipe.

### **Article 6 – Dossards**

Horaire de retrait des dossards : le dimanche 9 février 2020 entre 6h30 et 7h10. Lieu de départ : ISIDR (Stade Paralympique) à Goma. Toute affectation de dossard est ferme et définitive. Un dossard par participant est distribué : un ventral (avec numéro équipe et numéro du relayeur). Il doit être entièrement visible, attaché à l'aide d'épingles (4) qui seront fournies par l'organisation. Les dossards sont numérotés de 1 à 6 et doivent être portés dans l'ordre des relais.

### **Article 8 – Durée de l'événement**

La course est de 3h au maximum. Toute équipe qui arriverait après ce délai ne sera pas plus accueillie à l'arrivée.

### **Article 9 – Sécurité/ Dispositif médical**

La sécurité routière est assurée par l'organisation avec le soutien de la Police et de la Police de circulation routière. L'organisateur, les concurrents, les partenaires et le public doivent se conformer aux réglementations de la police. Un dispositif médical et de secours sera mis en place sans responsabilité aucune à l'égard de l'organisation. Le service médical mis en place peut décider de la mise hors course d'un concurrent pour des raisons médicales.

### **Article 10 – Ravitaillements**

Un point d'eau sera installé à la sortie de la zone relais et un ravitaillement ambulancier sur le circuit du marathon.

### **Article 11 – Responsabilité**

Tous les participants estiment être dans des conditions physiques suffisamment bonnes pour courir cet Ekiden et le font donc à leurs propres risques. La direction du Festival Amani et de l'Ekiden Amani se déchargent de toute responsabilité en cas d'accidents ou de problèmes survenus à l'occasion de cette manifestation.

### **Article 12 – Acceptation du Règlement**

La participation à l'Ekiden Amani implique l'acceptation expresse par chaque concurrent du règlement. Les concurrents reconnaissent avoir pris connaissance du présent règlement. L'organisation se réserve le droit d'apporter toute modification qu'elle jugera nécessaire au bon déroulement de la manifestation.

***Singing for Peace, Running for Change***

[ekiden@amanifestival.com](mailto:ekiden@amanifestival.com)

+243 976 802 362

N°2 rue du collège, Quartier Office 1, Virunga / Maison des Jeunes – Foyer Culturel de Goma

[www.amanifestival.com](http://www.amanifestival.com) Facebook : [AmaniFestival](#) Twitter : [AmaniFestival](#)